

# Licence professionnelle Guide conférencier

## La formation propose le ou les parcours suivants :

---

› Parcours Guide conférencier

### Présentation

---

Cette formation s'inscrit dans un contexte d'évolution du métier de guide conférencier. Montée en partenariat avec les acteurs professionnels et territoriaux, elle vise à compléter l'offre de formation développée par l'antenne de l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine sur le site du Pradel en Ardèche.

Depuis la rentrée 2012, un diplôme unique, au moins de niveau II, délivré par les universités, donne accès à cette carte. Cette carte professionnelle est nécessaire pour guider dans les musées de France, les monuments nationaux et les Villes et Pays d'Art et d'Histoire (VPAH) ; les exigences en termes de compétences s'appliquent à des situations professionnelles plus étendues.

### Objectifs

---

La création de cette Licence professionnelle « Guide-conférencier » répond à une double sollicitation locale. Suite à la création en 2011 du Pays d'Art et d'Histoire du Vivarais Méridional, émerge un besoin fort de professionnalisation des acteurs impliqués dans la médiation des patrimoines (une quinzaine de personnes employées par les offices de tourisme du territoire ont manifesté leur intention de suivre une formation professionnalisante). Concomitamment, la mise en place du Grand Projet Rhône-Alpes, grottes ornées du Pont d'Arc et les dynamiques territoriales qu'il impulse, (inscrite par l'Unesco sur la liste du patrimoine mondial en 2014), visent à reconfigurer l'offre touristique en sud Rhône-Alpes (montée en qualité, développement de la dimension culturelle et patrimoniale, allongement de la saison, formation des opérateurs, optimisation locale des retombées économiques et sociales, etc. ; cette évolution concerne aussi bien les acteurs publics, associatifs que privés).

Il s'agit de professionnaliser les acteurs du guidage dans les sites touristiques, culturels, patrimoniaux par l'acquisition d'outils et de méthodes de médiation. Ainsi que les acteurs de l'interprétation et de la muséographie.

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités suivantes :

- Accueillir et guider des touristes français et étrangers pour des visites de monuments, musées, centres d'interprétation, sites historiques, archéologiques ou naturels, villes ou territoires ruraux.
- Intervenir auprès de tout type de public et adapter ses commentaires et sa prestation.
- Intervenir sur tout type de patrimoine.
- Concevoir et animer un atelier pédagogique.
- S'exprimer avec aisance dans une langue étrangère au moins.
- Prendre en charge le repérage des lieux, la recherche documentaire et la préparation des commentaires pour concevoir et réaliser une prestation de guidage ou d'animation.
- Organiser le déroulement de la prestation et choisir les activités appropriées.
- Travailler pour un opérateur touristique ou culturel, pour une collectivité

### Admission

---

### Public formation initiale

Ces formations s'adressent à des publics diplômés d'un bac + 2 et issus de la 2e année de licence SHS (géographie, Aménagement du territoire, environnement, histoire, histoire de l'art, langue...), DUT, BTS agricoles, services, tourisme.

### Public formation continue :

En formation continue, ces licences accueillent des publics avec une expérience professionnelle significative bénéficiant d'une VAPP. Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études,
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant.

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche [de validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#)

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#)

Vous souhaitez candidater à l'une de nos formations, veuillez consulter [les modalités](#) selon votre profil :

- Les candidats hors Union Européenne dont le pays de résidence relève du dispositif "Etudes en France" doivent candidater sur l'application "Etudes en France" uniquement.
- Pour tous les autres candidats, vous devez candidater sur l'application e-candidat. Le planning des campagnes de candidatures est disponible sur le site de l' [Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine](#).

## Contrôle des connaissances

---

Il n'y a pas de contrôle de connaissances liés au stage, mais les étudiants sont évalués sur leur capacité à formuler une problématique de mémoire de fin d'études, à travers la rédaction d'une note méthodologique;

## Poursuite d'études

---

La poursuite d'études n'est pas une finalité dans cette filière ; les étudiants ou stagiaires souhaitent travailler à l'issue de la formation dans le guidage et l'interprétation du patrimoine.

## Infos pratiques :

---

- > **Composante** : Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine (IUGA)
- > **Niveau** : Bac +3
- > **Durée** : 1 an
- > **Crédits ECTS** : 60
- > **Type de formation** : Formation initiale / continue, Contrat de professionnalisation
- > **Lieu** : Valence - Le Pradel
- > **Contacts** :

### Responsable(s) pédagogique(s)

Pierre Antoine Landel  
Pierre-Antoine.Landel@univ-grenoble-alpes.fr

### Secrétariat de scolarité

Gestionnaire IUGA  
iuga-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr